

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## DOW AGROSCIENCES CANADA INC.

Nom du produit: CLEARVIEW™ Herbicide

Date de création: 03/14/2017

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

### 1. IDENTIFICATION

Nom du produit: CLEARVIEW™ Herbicide

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées: Herbicide prêt à l'emploi

#### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

DOW AGROSCIENCES CANADA INC.  
#2400, 215 - 2ND STREET S.W.  
CALGARY AB T2P 1M4  
CANADA

Information aux clients:

800-667-3852 solutions@dow.com

#### NUMERO D'APPEL D'URGENCE

Contact d'urgence 24h/24: 613-996-6666

Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Informations générales en cas d'urgence

##### Aspect

Etat physique                      Granulés

Couleur                                Brun

Odeur                                    Légère

#### Résumé des dangers

##### **ATTENTION!!**

Peut irriter les yeux.

Peut causer une irritation cutanée.

Le produit en poudre peut former un mélange explosif air-poussières.

Isoler la zone.

Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

Risque de glisser.

Très toxique pour les poissons ou d'autres organismes aquatiques.

**Effets potentiels sur la santé**

**Yeux:** Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.

**Peau:** Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Inhalation:** Une exposition excessive et prolongée aux poussières peut provoquer des effets nocifs.

Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion.

L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

**Exposition chronique:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).

Aminopyralid.

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Tractus gastro-intestinal.

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Pourcentage de poids
Aminopyralid Potassium	566191-87-5	62.13%
Metsulfuron-methyl	74223-64-6	9.45%
Sodium Carbonate	497-19-8	9.9%
Kaolin	1332-58-7	5.2%
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1%
Reste	Pas disponible	13.22%

**4. PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

**Conseils généraux:** S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Ingestion:** Aucun traitement médical d'urgence n'est nécessaire.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

**Avis aux médecins:** Peut provoquer une blessure par action mécanique. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction inappropriés:** Donnée non disponible

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. Le transport pneumatique ou d'autres opérations de manutention mécanique peuvent générer des poussières combustibles. Afin de réduire les risques d'explosion de poussières, ne pas laisser ces dernières s'accumuler. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

**Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Inonder avec de l'eau pour refroidir et prévenir une réinflammation. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration du réservoir. Pour les petits feux, on peut utiliser des extincteurs portatifs à poudre chimique ou au gaz carbonique. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manœuvre ne comporte pas de danger. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Le produit déversé risque de provoquer des chutes. Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques». Les déversements ou les rejets dans les cours d'eau naturels devraient tuer les organismes aquatiques.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:** Tenir hors de portée des enfants. Ne pas avaler. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou les brouillards. Laver soigneusement après manipulation. Conserver le récipient bien fermé. Utiliser avec une ventilation suffisante. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

**Conditions de stockage sûres:** Stocker dans un endroit sec. Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous, si existantes.

Composant	Réglementation	Type de liste	Valeur/Notation
Sodium Carbonate	Dow IHG	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
Kaolin	ACGIH	TWA Fraction respirable	2 mg/m <sup>3</sup>
	CA AB OEL	TWA Respirable	2 mg/m <sup>3</sup>
	CA BC OEL	TWA Respirable	2 mg/m <sup>3</sup>
	CA QC OEL	VEMP poussière respirable	5 mg/m <sup>3</sup>
Dioxyde de titane	ACGIH	TWA	10 mg/m <sup>3</sup> , Dioxyde de titane
	Dow IHG	TWA	2.4 mg/m <sup>3</sup>
	CA AB OEL	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
	CA BC OEL	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
	CA QC OEL	VEMP poussière totale	10 mg/m <sup>3</sup>

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

**Contrôles de l'exposition**

**Mesures techniques:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

**Mesures de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau**

**Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Autre protection:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué. Le choix d'un appareil respiratoire filtrant ou d'un appareil à adduction d'air à pression positive dépend de l'opération à effectuer et de la concentration possible du produit dans l'atmosphère. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

<b>Aspect</b>	
<b>Etat physique</b>	Granulés
<b>Couleur</b>	Brun
<b>Odeur</b>	Légère
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	10.3 1% <i>Electrode de pH</i> (dispersion à 1%)
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point de congélation</b>	Sans objet
<b>Point d'ébullition (760 mmHg)</b>	Sans objet
<b>Point d'éclair</b>	<b>coupelle fermée</b> Sans objet
<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Sans objet
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Sans objet
<b>Tension de vapeur</b>	Sans objet
<b>Densité de vapeur relative (air = 1)</b>	Sans objet
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Sans objet

<b>Hydrosolubilité</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Sans objet
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	Sans objet
<b>Viscosité cinématique</b>	Sans objet
<b>Propriétés explosives</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Densité du liquide</b>	Sans objet
<b>Masse volumique apparente</b>	0.0007 kg/m <sup>3</sup> <i>Bibliographie</i>
<b>Poids moléculaire</b>	Donnée non disponible

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**Réactivité:** Donnée non disponible

**Stabilité chimique:** Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Possibilité de réactions dangereuses:** Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**Matières incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux:** Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

*S'il y a des informations toxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.*

### **Toxicité aiguë**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit.

DL50, Rat, femelle, > 5,000 mg/kg

#### **Toxicité aiguë par voie cutanée**

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit.

DL50, Rat, mâle et femelle, > 5,000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Une exposition excessive et prolongée aux poussières peut provoquer des effets nocifs. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

Comme produit.

CL50, Rat, mâle et femelle, 4 h, poussières/brouillard, > 5.09 mg/l

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Peut provoquer une irritation oculaire modérée.

Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.

**Sensibilisation**

N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais avec des cobayes.

N'a pas révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

Concernant la sensibilisation respiratoire:

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles (Exposition unique)**

L'évaluation des données disponibles semble indiquer que ce matériau n'est pas classé comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.

**Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).

Aminopyralid.

Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants:

Tractus gastro-intestinal.

**Cancérogénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire. Une évaluation des risques a été réalisée pour ce produit et a montré que dans des conditions normales de manipulation le composant mineur ne représente pas un danger.

**Tératogénicité**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

**Toxicité pour la reproduction**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

**Mutagénicité**

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

*S'il y a des informations ecotoxicologiques disponibles, elles apparaîtront dans cette section.*

### Toxicité

#### **Toxicité aiguë pour les poissons.**

Basé sur l'information pour le composant (s):

Sur le plan aiguë, le produit est très hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 < 0,1 mg/L chez les espèces les plus sensibles).

Comme produit.

CL50, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), Essai en semi-statique, 96 h, > 120 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

#### **Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques**

Comme produit.

CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en semi-statique, 48 h, > 120 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

#### **Toxicité aiguë pour les algues et les plantes aquatiques**

Comme produit.

CE50r, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, 72 h, Inhibition du taux de croissance, 17.58 mg/l, OECD Ligne directrice 201 ou Equivalente

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs:

CE50, Lemna gibba, 14 jr, 0.00036 mg/l

#### **Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

Comme produit.

Sur le plan aiguë, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (DL50 > 2000 mg/kg).

Comme produit.

DL50 par voie orale, Colinus virginianus (Colin de Virginie), > 2250mg/kg poids corporel.

#### **Toxicité envers les organismes vivant sur le sol.**

Comme produit.

CL50, Eisenia fetida (vers de terre), 14 jr, survie, 2,000 mg/kg

### Persistence et dégradabilité

#### **Aminopyralid Potassium**

**Biodégradabilité:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Aminopyralid. En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.

Intervalle de temps de 10 jours : Echec

**Biodégradation:** 0 %

**Durée d'exposition:** 28 jr

**Méthode:** OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente



**Metsulfuron-methyl**

**Biodégradabilité:** Aucune biodégradation appréciable ne devrait se produire.

**Sodium Carbonate**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

**Kaolin**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

**Dioxyde de titane**

**Biodégradabilité:** La biodégradation ne s'applique pas.

**Reste**

**Biodégradabilité:** Aucune donnée trouvée.

**Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation:** Pas de données disponibles.

**Mobilité dans le sol**

**Aminopyralid Potassium**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s).

Aminopyralid.

Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Metsulfuron-methyl**

Pas de données disponibles.

**Sodium Carbonate**

Les données pertinentes ne sont pas disponibles.

**Dioxyde de titane**

Pas de données disponibles.

**Reste**

Aucune donnée trouvée.

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Méthodes d'élimination:** En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur.

Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

**TDG**

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.(Metsulfuron méthyle, Aminopyralid Potassium)
<b>Numéro ONU</b>	UN 3077
<b>Classe</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Metsulfuron méthyle, Aminopyralid Potassium

**Réglementation pour le transport par mer (IMO/IMDG)**

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.(Metsulfuron méthyle, Aminopyralid Potassium)
<b>Numéro ONU</b>	UN 3077
<b>Classe</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Metsulfuron méthyle, Aminopyralid Potassium
<b>Transport en vrac selon l'annexe I ou II de MARPOL 73/78 et le code IBC ou IGC</b>	Consult IMO regulations before transporting ocean bulk

**Réglementation pour le transport aérien (IATA/ OACI)**

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.(Metsulfuron méthyle, Aminopyralid Potassium)
<b>Numéro ONU</b>	UN 3077
<b>Classe</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III

**Information supplémentaire:**

NON RÉGLEMENTÉ PAR L'EXEMPTION AU RÉGLEMENT SUR LE TDG 1.45.1 POUR LES TRANSPORTS ROUTIERS OU FERROVIAIRES

Ces renseignements n'ont pas pour but de vous faire part de toutes les réglementations spécifiques ou des exigences/informations opérationnelles concernant ce produit. Les classifications du transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par des variations de réglementations d'une région ou d'un pays. Des informations additionnelles sur le système de transport peuvent être obtenues via des représentants autorisés ou le service clientèle. Il incombe à l'organisme chargé du transport de suivre toutes les lois applicables, les règles et réglementations relatives au transport de ce produit.

---

**15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

---

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Code national canadien de prévention des incendies**

Sans objet

**Liste canadienne intérieure des substances (DSL)**

Ce produit contient de/s produit/s chimique/s qui sont exempts de la LIS en vertu de la LCPE. El est considéré comme un pesticide faisant l'objet de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

**Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires (PCPA): 29752**

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

**Système d'évaluation des dangers****NFPA**

Santé	Feu	Réactivité
1	1	0

**Révision**

Numéro d'identification: 101188048 / A215 / Date de création: 03/14/2017 / Version: 10.2

Code DAS: GF-2050

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

ACGIH	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
Dow IHG	Dow IHG
TWA	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
VEMP	Valeur d'exposition moyenne pondérée

**Sources et références des informations**

Cette FDS est préparée par les Services de Réglementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW AGROSCIENCES CANADA INC. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

**Nom du produit:** Garlon\* XRT Herbicide

**Date de création:** 2013.09.09

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Garlon\* XRT Herbicide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:** 800-667-3852

**Préparé par:** Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision** 2013.09.09

Information aux clients: 800-667-3852

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:** 613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:** 613-996-6666

**Ce produit est exempt selon WHMIS**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Jaune à orange

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Moisi

### Dangers du produit:

**AVERTISSEMENT!** Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut irriter les yeux. Peut irriter la peau. Isoler la zone. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

**Contact avec la peau:** Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale. Peut provoquer une desquamation.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Sensibilisation cutanée:** A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

**Inhalation:** Une exposition excessive prolongée au brouillard peut provoquer des effets nocifs.

**Ingestion:** Faible toxicité par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

**Effets d'une exposition répétée:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr. Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie.

**Malformations congénitales/effets sur le développement:** Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr. Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le fœtus à des doses toxiques pour la mère.

**Effets sur la reproduction:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	Numéro CAS	Quantité W/W
Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr	64700-56-7	83.9 %
Balance		16.1 %

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

**4. PREMIERS SECOURS**

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-œil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Ingestion:** Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

**Information à l'usage du médecin:** Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

**Protection du personnel d'urgence:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre

les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle » pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction:** Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu. Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type AFFF) ou les mousses à base protéinique sont préférables, si disponibles. Les mousses antialcool (de type ATC) pourraient fonctionner.

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Envisager la faisabilité d'une combustion sous contrôle afin de réduire les dommages à l'environnement au minimum. Un système d'extinction d'incendie à la mousse est préférable car l'eau non maîtrisée pourrait propager une potentielle contamination. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Evacuer immédiatement tout le personnel de la zone en cas d'augmentation du son provenant de la soupape de sécurité ou en cas de changement de couleur du contenant. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en les arrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 « Mesures à prendre en cas de rejet accidentel » et 12 « Informations écologiques » de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consulter les sections appropriées.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption. Lorsque le produit brûle, il dégage une fumée dense.

**Produits de combustion dangereux:** Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Les produits de combustion dangereux peuvent comprendre des produits à l'état de trace tels que: Phosgène.

Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage. Pour plus d'information, consulter la section 13 « Considérations relatives l'élimination ».

**Précautions personnelles:** Isoler la zone. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 « Manipulation ». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 « Contrôle de l'exposition et protection individuelle ».

**Précautions environnementales:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 « Informations écologiques ».

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Garder hors de la portée des enfants. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Bien se laver après manipulation. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Voir la Section 8 « Contrôle de l'exposition/protection individuelle »

### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Liste	Type	Valeur
Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr	Dow IHG	VME	2 mg/m <sup>3</sup> D-SEN

*Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.*

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

La notation "D-SEN" à la suite d'une limite d'exposition indique la possibilité de provoquer une sensibilisation cutanée, d'après les données obtenues chez les humains et les animaux.

### Protection personnelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau:** Lorsqu'il y a une quelconque possibilité de contact avec la peau, porter des vêtements de protection contre les agents chimiques et résistant à ce produit. Pour protéger le visage et les yeux dans les endroits où des éclaboussures risquent de se produire, porter un écran facial permettant l'usage de lunettes étanches contre les agents chimiques ou porter un appareil de protection respiratoire à masque complet.

**-Protection des mains:** Porter tout le temps des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène. Néoprène. Polyéthylène chloré. Ethylvinylalcool laminé ("EVAL"). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Viton. Caoutchouc naturel ("latex"). Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Caoutchouc nitrile/butadiène ("nitrile" ou "NBR"). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste

de travail. En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

### Mesures techniques

**Ventilation:** Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Jaune à orange
<b>Odeur</b>	Moisi
<b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>	> 100 °C <i>Coupelle fermée</i>
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	<b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible <b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Montée en température constante
<b>Tension de vapeur</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité de vapeur (air = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>	
<b>Densité du liquide</b>	1.2572 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C <i>Densimètre numérique</i>
<b>Point de congélation</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Point de fusion</b>	Sans objet
<b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>	émulsionnable
<b>pH</b>	4.49 (@ 1 %) <i>Electrode de pH</i> (suspension aqueuse 1%)
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.
<b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>	Aucune donnée d'essais disponible
<b>Viscosité dynamique</b>	191.4 mPa.s @ 20.4 °C
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée d'essais disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité/instabilité

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

**Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides. Bases. Oxydants.

### Polymérisation dangereuse

Ne se produira pas.



**Décomposition thermique**

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition. Les produits de décomposition peuvent comprendre des quantités infimes de ce qui suit: Phosgène.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Ingestion**

Comme produit. DL50, rat, femelle 2,966 mg/kg

**Cutanée**

Comme produit. DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

**Inhalation**

Comme produit. CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 5.90 mg/l

**Domage oculaire / irritation des yeux**

Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Peut provoquer de légères lésions cornéennes.

**Corrosion / irritation de la peau**

Un bref contact peut provoquer une irritation cutanée modérée accompagnée d'une rougeur locale.

Peut provoquer une desquamation.

**Sensibilisation****Peau**

A révélé la possibilité d'allergie de contact chez la souris.

**Respiratoire**

Aucune information pertinente n'a été trouvée.

**Toxicité à doses répétées**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr Chez les animaux, on a noté des effets sur les organes suivants: Reins. Foie.

**Toxicité chronique et cancérogénicité**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

**Toxicité pour le développement**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr Chez les animaux de laboratoire, s'est révélé toxique pour le foetus à des doses toxiques pour la mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

**Toxicité pour la reproduction**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Triclopyr. Dans des études sur des animaux, on a constaté des effets sur la reproduction seulement aux doses qui ont provoqué des effets toxiques importants chez les parents.

**Toxicologie génétique**

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: Ester de butoxyéthyle du triclopyr Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs. Des études de toxicologie génétique sur les animaux ont donné des résultats négatifs.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****DEVENIR DANS L'ENVIRONNEMENT**

Données pour le composant: **Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr**

**Mouvement et répartition**

Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

**Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow):** 4.09 - 4.49 Mesuré

**Persistence et dégradabilité**

Une dégradation chimique (hydrolyse) devrait se produire dans l'environnement. Ce produit ne devrait se dégrader que très lentement (dans l'environnement). Il ne passe pas les tests OCDE/CEE de dégradation rapide.

**Stabilité dans l'eau (demi-vie):**

12 h; 25 °C; pH 6.7

**Tests de biodégradation de l'OCDE:**

Biodégradation	Durée de l'exposition	Méthode
18 %	28 jr	Test OCDE 301B

**Demande théorique en oxygène:** 1.39 mg/mg

**ÉCOTOXICITE****Données pour le composant: Ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr**

Sur le plan aigu, le produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 0,1 et 1 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan aigu, le produit est légèrement toxique pour les oiseaux (DL50 entre 501 et 2000 mg/kg). Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

**Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons**

CL50, crapet arlequin (*Lepomis macrochirus*), dynamique, 96 h: 0.36 mg/l

**Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques**

CE50, puce d'eau *Daphnia magna*, 48 h, immobilisation: 6.8 mg/l

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

EbC50, diatomée de l'espèce de la navicule, inhibition de la croissance de la biomasse, 120 h: 0.193 mg/l

**Valeur de toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques:**

Valeur ChV en mg/l	Espèces	Type de test	Critère	Durée de l'exposition
2.9 mg/l	puce d'eau <i>Daphnia magna</i>		nombre de descendants	21 jr

**Toxicité pour toutes espèces sur le sol**

DL50 par voie orale, Colin de Virginie: 735 mg/kg

CL50 par voie alimentaire, Colin de Virginie: 5,401 - 9,026 ppm

**Toxicité pour les organismes résidant dans le sol**

CL50, Ver de terre *Eisenia foetida*, adulte, 14 jr: > 1,042 mg/kg

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**TDG Petit conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**IMDG**

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

**Nom technique:** Contains Triclopyr-2-butoxyethyl Ester

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Numéro EMS:** F-A,S-F

**Polluant marin:** Oui

**OACI/IATA**

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

**Nom technique:** Contains Triclopyr-2-butoxyethyl Ester

**Classe de risques:** 9 **Numéro d'identification:** UN3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Instruction Emballage Cargo:** 914

**Instruction Emballage Passager:** 914

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)**

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

**Conformité avec le RPC**

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires:** 28945

**Code national canadien de prévention des incendies**

Sans objet

**16. AUTRES DONNÉES****Système d'évaluation des dangers**

NFPA	Santé	Feu	Réactivité
	2	1	0

**Utilisations recommandées et restrictions**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 1005746 / 1023 / Date de création 2013.09.09 / Version: 1.1

Code DAS: GF-1665

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

N/D	Non disponible
P/P	Poids/poids
VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
VLE	Valeur Limite d'Exposition
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
"ACGIH"	"American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc."
"DOW IHG"	"Dow Industrial Hygiene Guideline" (valeur indicative Dow)
"WEEL"	"Workplace Environmental Exposure Level"
HAZ DES	Désignation du danger
VOL/VOL	Volume/volume

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*